

Concours BIOrigine Gers

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le concours BIOrigine Gers s'adresse aux entreprises agricoles et agroalimentaires valorisant des matières premières biologiques d'origine gersoise. Il a pour objectif d'encourager le développement de la filière agroalimentaire biologique gersoise et de promouvoir le Gers comme territoire pilote en matière de production et transformation de produits biologiques.

A la clé :

- un prix "Circuits courts" : le prix « Circuits courts » s'adresse aux entreprises commercialisant leur produit en vente directe (exploitation, marchés...) ou en magasins dans le Gers et les départements limitrophes,
- un prix "Circuits longs" : le prix « Circuits longs » s'adresse aux entreprises commercialisant leur produit au-delà du Gers et des départements limitrophes.

— Candidats

Concours ouvert à toute entreprise agricole ou agroalimentaire inscrite à un RCS français dont l'activité consiste à transformer des matières premières issues majoritairement du Gers.

— Dotations

Dans le cadre des 2 prix - Circuits courts et Circuits longs :

- un chèque de 2500 € pour le lauréat circuits courts,
- une prestation de conseil d'un montant de 1500€ par l'un des trois cabinets partenaires du Concours (CER France Gascogne Occitanie, Gimbert, Sygnatures Gers),
- un chéquier conseil d'une valeur de 1000 € pour le lauréat circuits courts offert par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et composé de :
 - 3 chèques de 80 € pour aide à la souscription d'assurances,
 - 2 chèques de 80 € pour aide à la constitution d'épargne,
 - 1 chèque de 50 € pour aide à contrats monétiques,
 - 1 chèque de 50 € pour aide à financement de la trésorerie,
 - 3 chèques de 100 € pour aide au conseil,
 - 1 chèque de 100 € pour aide numérique,
 - 1 chèque de 100 € pour aide à commercialisation en circuits courts,
- une journée d'utilisation de la halle technique du Lycée Beaulieu Lavacant,
- un chéquier conseil d'une valeur de 1000 € attribué à chaque lauréat par la Chambre agricole du Gers, si les lauréats sont agriculteurs,
- un abonnement « annuaire + web-magazine » à la plateforme ingrebio.fr et un crédit conseil complémentaire pour une valeur totale de 1000€. Les crédits conseils peuvent être utilisés pour des recherches de fournisseurs personnalisés ou des questions réglementaires,
- pour chaque lauréat une place offerte pour participer au salon Interbio Occitanie,
- un accompagnement individuel VIP par notre partenaire KissKissBankBank et une formation collective pour

aider les candidats à lancer leurs campagnes de financement participatif.

Déposer son dossier

- <https://www.concours-bio.fr/concours-biorigine-gers/>